

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

### AG-2023 / CIMENTERIE D'ECLÉPENS

Chers membres,

nous avons le plaisir de vous convoquer, selon les status, à notre 40ème Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le :

**vendredi 5 mai 2023 à 09h30 à Eclépens**

dans le cadre de l'Assemblée Générale, nous aurons la chance de pouvoir visiter la Cimenterie d'Eclépens

#### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de l'AG 2022 (\*).
- 2 - Admissions - démissions - radiations.
- 3 - Rapport du Président.
- 4 - Rapport du Caissier (exercice 2022-2023).
- 5 - Rapport de l'organe de contrôle.
- 6 - Approbation du rapport de contrôle des comptes et décharge au Comité.
- 7 - Election des membres du Comité et du Président
- 8 - Modification des statuts
- 9 - Fixation de la cotisation annuelle.
- 10 - Budget 2022-2023.
- 11 - Nomination de l'organe de contrôle.
- 12 - Programme 2023.
- 13 - Formation thermistes (représentant LPTherm).
- 14 - Site Internet.
- 15 - Propositions individuelles et divers.

(\*) Accès au PV 2022 sur le site [www.thermiste.ch](http://www.thermiste.ch)

Menu → "Organisation " → "Connexion au site" :

**Utilisateur** : Thermiste **Mot de passe** : Envoyé par courrier

Les propositions individuelles ainsi que les propositions de changements aux statuts doivent parvenir, par écrit, au Comité au moins 7 jours ouvrables avant l'assemblée.

Pour l'ARTh, le secrétaire

